

L'ECHO de SAINT THOMAS

N° 13 – Novembre 2015



Editorial du Maire

Au Sommaire :

- L'Ecole
- Révision du PLU
- Elections Régionales
- Travaux
- Cérémonie du 11 Novembre
- Secrétariat de mairie
- Etat civil
- L'agenda
- Nos associations
- Informations diverses
- Activités
- En bref
- Espace détente

Le mois de décembre clôture une année 2015 marquée par des événements terribles pour notre démocratie. J'ai évidemment une pensée pour toutes les personnes qui ont subi ces actes barbares et inqualifiables. Mais nous devons continuer à nous battre pour vivre dans nos territoires et y vivre bien.

Une nouvelle loi, parue au mois d'août dernier sous le nom de loi NOTRE (Nouvelle Organisation des Territoires) va nous obliger à nous regrouper avec d'autres intercommunalités pour créer une structure plus importante. La Communauté de Communes 'Le Pays Du Royans' devra donc fusionner au 1^{er} Janvier 2017. Le nouveau périmètre de notre intercommunalité sera arrêté par le préfet après consultation.

Pour notre part, comme vous le savez, nous nous sommes engagés dans la révision du PLU, nécessaire à l'évolution de notre village.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, vendredi : de 13 h 30 à 18 h
Mercredi : de 13 h 30 à 17 h 30

Tél : 04 75 48 62 67
Courriel : mairie-st-thomas@orange.fr
Tweeter : @mairie_st_thom

Le maire, Valéry FRIOL

Bulletin municipal
L'ECHO DE SAINT THOMAS
Directeur de la publication : Valéry FRIOL
Dépôt légal : Novembre 2015
contact.echosaintthomas@gmail.com

Equipe rédactionnelle de L'ECHO
Valéry FRIOL
Nicole BRET
Patrick TANCHON
Miguel MARQUES

Valéry FRIOL tel. 0673767772 vfriol@gmail.com
Patrick TANCHON tel. 0616234393 patrick.tanchon@gmail.com
Catherine FRANCOIS tel. 0770413774 catherine.francois0719@orange.fr
Dominique VILLARD tel. 0613990020 villard-dominique12@bbox.fr



L'école

Départ de la directrice

Fin Juin dernier, la directrice Isabelle Magnan a quitté l'école de St Thomas. Pour fêter son départ et partager un moment convivial, elle a rassemblé les enfants et leurs parents, le maire et les élus de la commune. Des fleurs et stylos lui ont été offerts par la municipalité.

Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses fonctions futures.



Nouvelle organisation de l'école

Damien Bourgoin est le nouveau directeur de l'école. Il est chargé de la classe des CE2, CM1, CM2.

Pour les enfants de grande section, de CP et CE1, deux institutrices se relaient : Christelle qui est présente le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi et Charlotte le jeudi et un mercredi par mois.

A ce jour nous avons 46 enfants inscrits.

Les activités périscolaires

Les activités proposées tout au long de l'année scolaire 2014-2015 (danse bio-dynamique, cirque, travail du cuir et activités animées par Betty et Delphine) ont été appréciées par les enfants qui y ont participé. Il en est de même des parents qui ont répondu en fin d'année à un questionnaire leur permettant de donner leur ressenti sur ces activités. Pour la nouvelle année scolaire, les activités périscolaires ont débuté en septembre avec la poterie, animée par Bernard RIGUET. Ensuite les enfants retrouveront la danse bio-dynamique et d'autres activités.





Révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Dans le précédent numéro de L'Echo de Saint Thomas, nous vous présentions l'ensemble de la procédure de révision de notre Plan Local d'Urbanisme initiée en début d'année.

Le règlement de consultation élaborée en concertation avec le CAUE (Centre d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a été publié début juillet 2015.

En réponse à cette publication, 5 cabinets d'études ont présenté leur candidature.

Sur ces 5 cabinets, 3 ont été retenus afin qu'ils remettent leur offre méthodologique et financière. Cette offre détaillée devait être établie suivant le cahier des charges préparé avec le CAUE.

Les offres reçues début septembre ont été analysées en commission municipale fin septembre et présentées au Conseil Municipal le 22 octobre. Celui-ci a décidé de confier au cabinet INGETER le soin de réaliser la révision du PLU. Cabinet d'études installé à Boves dans le nord, INGETER étend peu à peu sa zone d'intervention à la France entière et plus particulièrement à la vallée du Rhône.

L'équipe en charge de la révision du PLU comprend 7 personnes :

- Le chef de projet, Florent Dereumaux, urbaniste et juriste,
- Christophe Cocqueel, cartographe et sociologue,
- Julien Rombouts, ingénieur environnement,
- Lisa Vanalderwerelt, architecte spécialiste du patrimoine,
- Emilie Lefevre, chargé du tourisme et du développement local,
- Estelle Delebarre, paysagiste,
- Angles Morales, écologue.

Vous aurez l'occasion de rencontrer ces personnes lors des différentes réunions de concertations au cours desquelles vous aurez la possibilité de vous exprimer.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier prévisionnel détaillé des différentes étapes qui nous mèneront au 4^e trimestre 2017 à l'adoption définitive de notre PLU révisé.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de la procédure dans notre prochain numéro.

Calendrier prévisionnel																								
	2015			2016												2017								
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Phase 1																								
Phase 2A																								
Phase 2B																								
Phase 3																								
Phase 4																								
Phase 5																								
Phase 1: DIAGNOSTIC																								
Réunion de démarrage / Rencontre des exploitants / Bilan du PLU / Diagnostic, état initial de l'environnement / Réunion publique / Réunion PPA*																								
Phase 2A: Projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)																								
Entretien avec les élus / Atelier habitants / Réunion de travail / Validation des PADD / Réunion publique / Débat des PADD																								
Phase 2B: OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)																								
Réunion de travail OAP / Validation des OAP / Réunion PPA																								
Phase 3: Elaboration du règlement écrit et graphique																								
Réunion de travail: Zonage / Réunion de travail: Règlement / Terrain avec élus / Evaluation environnementale / Finalisation / Réunion PPA / Réunion publique																								
Phase 4: Mise en forme du projet de PLU avant l'arrêt																								
Arrêt du projet																								
Phase 5: Mise au point du dossier définitif après enquête; approbation																								
Consultation PPA / Enquête publique / Réunion sur avis émis par enquête publique et PPA / Approbation																								
*PPA => Personnes Publiques Associées																								



Elections régionales

Les élections régionales 2015 vont se dérouler les dimanches 6 et 13 décembre, cinq mois après l'adoption définitive de la réforme territoriale.

Population	7 695 264
 Alain Fédèle – UPR « Le parti qui monte malgré le silence des médias »	
Sièges sortants	0
 Éric Lafond – Nous Citoyens - PLD - PFE « 100 % Citoyens » [afficher]	
Sièges sortants	0
FN Christophe Boudot – FN « Prenez le pouvoir dans votre région ! »	
Sièges sortants	15
 Cécile Cukierman – PCF - R&S - MRC « L'Humain d'abord, avec la gauche républicaine et sociale » [afficher]	
Sièges sortants	13
 Chantal Gomez – LO « Faire entendre le camp des travailleurs »	
Sièges sortants	0

	Laurent Wauquiez – LR - UDI - MoDem « Un nouveau souffle pour notre région » [afficher] Sièges sortants 54
EÉLV	Jean-Charles Kohlhaas – EÉLV - PG - E! - ND - NGS « Le rassemblement citoyen, écologique et solidaire » [afficher] Sièges sortants 49
	Gerbert Rambaud – DLF « Debout la France » Sièges sortants 0
	Jean-Jack Queyranne – PS - PRG - FD - GE - MdP « Nous c'est la région » [afficher] Sièges sortants 72
Carte de la future région	
ML désigne la Métropole de Lyon.	
Président du conseil régional	
Sortants Jean-Jack Queyranne et René Souchon PS	



Travaux

Réfection du toit de l'école



Pendant les vacances scolaires de cet été le toit de l'école a été refait pour une meilleure sécurité de nos enfants. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Stéphane Rolland.

Point d'apport volontaire



Le lieu de dépôt des poubelles du centre village a été amélioré en goudronnant la place pour une meilleure propreté du lieu. Ce qui permet également de faciliter les manœuvres des camions.

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie commémorative s'est déroulée devant le monument aux morts dans le parc de la mairie.



Après le dépôt de fleurs au pied du monument aux morts, deux enfants de la commune, Romane et Lucas ont lu le poème « 14-18 Folie meurtrière » de Jacques Hubert Frougier.

Le maire, Valéry Friol a ensuite lu le message du secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense et des Anciens combattants et Claude Royannais celui du message de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre.

Après avoir cité les combattants de la commune 'morts pour la France', une minute de silence a été observée par toutes les personnes présentes.

Secrétariat de Mairie

Après quelques mois de transition durant lesquels Eliane (venue de la commune d'Oriol en Royans) a assuré les permanences d'ouverture du secrétariat de mairie ; nous accueillons Joëlle qui a pris ses fonctions fin Août. Elle a été recrutée par la CCPR dans le cadre de la mutualisation des services.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

L'écho de St Thomas N° 13-2015

Attention : nouveaux horaires d'ouverture :

Dorénavant, le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi et le vendredi de 13 h 30 à 18 h
- et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

Formalités :

Vous venez d'arriver dans notre commune ou vous allez la quitter ; pensez à venir en mairie pour les différentes formalités



Etat Civil



Naissances :

Macéo est né le 20 août au foyer de Céline Martin-Jarrand et Jérôme Alphonse

Nataniel est né le 20 août au foyer de Marta Stolarczyk et Pawel Kurzepa

Aurélien est né le 29 octobre au foyer de Christel et Sébastien Villard

Baptême civil :

Ianis FELIX, le 29 août



Décès :

le 4 novembre,
décès de Monsieur Yves Royannais

le 21 novembre,
décès de Madame Odette Follut

L'agenda

Dimanche 6 décembre sur la place de l'école :

- L'A.P.E. organise une vente de diots cuits à la chaudière et comme les années précédentes, une vente de sapins de Noël. Egalement des tabliers et torchons décorés les enfants. Quelques exposants seront présents.
- L'A.P.E. organisera son vide grenier courant avril 2016. Les personnes intéressées peuvent déjà le faire savoir sur papier libre à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE à côté de l'école.

Samedi 12 Décembre à la salle des fêtes :

- Repas de Noël des anciens de notre commune

Vendredi 8 Janvier à 18 h à la salle des fêtes :

- Vœux du maire

L'écho de St Thomas N° 13-2015

Collecte des encombrants :

- Le dernier passage sur notre commune a eu lieu le 25 novembre. Nous attendons le calendrier des passages pour l'année 2016.

Nos associations

A.P.E. Présidente Malory Randon
☎ 06.21.40.29.74

A.C.C.A. Président Gilles Escoffier
☎ 06.76.70.45.26

L'estrade Président Sylvain Faure
☎ 06.82.19.89.95

Comité des fêtes : *En 'sommeil', en attente de volontaires pour relancer cette association*



Informations diverses

Notre mairie favorise l'accessibilité des personnes malentendantes



Conformément à la réglementation en vigueur, les établissements recevant du public doivent être équipés de moyens de communication pour les malentendants.

Une boucle auditive ou boucle magnétique est un système d'aide pour les personnes malentendantes utilisant une boucle d'induction magnétique. C'est en effet le meilleur moyen pour communiquer avec les personnes malentendantes appareillées.

La CCPR a fait établir un devis pour l'ensemble de ses communes. La mairie de Saint-Thomas, comme les autres mairies de la communauté de communes, sera prochainement équipée de ce système.

Celui-ci s'adresse aux personnes disposant d'une aide auditive incluant la fonctionnalité "T" (téléphone). Grâce à ce moyen, le son provenant du micro d'un orateur, d'un équipement de sonorisation, d'un poste de télévision ou autre est transmis à l'appareil auditif de la personne qui peut ainsi l'entendre sans être gênée par d'éventuels bruits ambiants.

Ce système est principalement utilisé dans des lieux publics, mais peut également être installé à domicile. Une grande partie des appareils auditifs classiques intègrent cette fonction. L'émission d'une boucle d'induction magnétique peut également être utile aux personnes malentendantes non appareillées, grâce à de petits récepteurs individuels dédiés.

Fermeture de la trésorerie de St-Jean

Monsieur Lanquetin est remplacé par Monsieur Couiller. La trésorerie de Saint-Jean est ouverte jusqu'à la fin de l'année, ensuite tous les agents seront affectés à la trésorerie de la Chapelle en Vercors, sauf un qui souhaitait celle de Romans. Une délégation importante de onze maires de la CCPR se sont rendus à Valence pour rencontrer le préfet afin d'évoquer la problématique de cette fermeture.

Celui-ci avait donné un avis favorable à la fermeture compte-tenu de la fréquentation des deux trésoreries (8 personnes/jour sur les deux trésoreries). Le préfet indique qu'un courrier sera fait en direction du ministre pour l'informer des interrogations des Maires de la CCPR. Cette nouvelle organisation doit permettre un rôle de conseil plus important de la part du trésorier.

La semaine bleue

La semaine bleue "Pour et avec les seniors du Royans" s'est déroulée du 12 au 18 Octobre dernier. Elle a débuté, à Saint-Thomas, à la MGEN, par un film et des chants proposés par l'école de musique et l'ensemble vocal du Royans avec les enfants de l'école. Divers spectacles, rencontres, visites ont animés cette semaine. Chaque journée s'est terminée par un temps convivial. Notre commune a participé au goûter du mercredi qui a eu lieu à Saint-Nazaire.



Visite du château de Grignan



Divagation des chiens - Rappel

Un chien a été aperçu à plusieurs reprises sur la route du Sarret. Pour la quiétude de tous, il est rappelé aux propriétaires de chiens que ceux-ci doivent être parqués ou attachés.

Tout contrevenant s'expose aux sanctions mentionnées dans l'arrêté en vigueur datant du 20/11/2002

Pratique de la chasse

Il nous a été signalé des chasseurs proches des maisons. Nous rappelons que la réglementation interdit de chasser à moins de 150 m des habitations.

Merci aux personnes concernées de respecter ces règles pour notre sécurité.

Nicole RENAUD poursuit son aide au Togo

Mme Renaud tient à faire part du courrier de remerciements reçu de l'association A-I-R- POUR TOUS qu'elle soutient au TOGO :

''Mesdames, Messieurs,

Permettez moi, au nom de tous les membres de notre association, et au nom de toute la population du village de Hanyigba-Duga, de vous remercier chaleureusement et en particulier Mme Nicole Renaud qui, par vos soutiens matériels et financiers, contribuent pour le développement de notre milieu.

Notre association A-I-R- POUR TOUS à but non lucratif, s'attache à appuyer les plus démunis et à leur proposer une aide selon les cas. La participation, même minime, de donateurs, permet de contribuer au développement de notre démarche.

Encore une fois, nous vous adressons nos chaleureux remerciements et tenons également à vous préciser que nous adresserons annuellement un bilan financier de notre programme aux généreux donateurs. Vous remerciant à nouveau, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Hanyigba-Duga, le 5 Mars 2015

Le responsable, APELI .K. Antoine ''

Une petite brochure (disponible à la mairie) reprend les différentes actions déjà menées dans ce village : Equipement d'une bibliothèque en mobilier et en livres ; installation de 3 lave-mains et 2 poubelles dans la cour de l'école primaire ; fourniture de 2 arrosoirs pour le jardin de l'école ; dons d'articles et livres scolaires, matériel de sport, jouets & jeux, vêtements, etc.

Le prochain projet important est celui de la construction de toilettes pour l'école prévue pour janvier 2016.

Madame RENAUD repart début janvier 2016 ; les dons sont toujours bienvenus.





Activités

Au 2^{ème} étage de la Mairie : Le Coin lecture, espace gratuit où tout le monde peut se retrouver

Depuis début Novembre, le coin lecture est ouvert **tous les mercredis** de 14 à 16 h.

En dehors d'un grand choix de livres pour tous, des cassettes vidéo sont disponibles. Aussi, Il est maintenant possible de jouer au Scrabble. D'autres jeux peuvent aussi être proposés tant aux enfants qu'aux adultes (jeux de société, jeux de cartes, etc). Toutes les idées sont bienvenues.

Si vous possédez des jeux de société ou jeux de cartes, ou des aiguilles à tricoter et de la laine, dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez les apporter.



La convivialité reste le maître mot de ces après midi entre amis, pour le plaisir d'être ensemble.

A la salle des fêtes :

Yoga :

Le mercredi (2 fois par mois, semaines paires) de 18h30 à 20h. A compter de Janvier prochain, les cours seront les semaines impaires.

Chantal TANCHON - tél : 06 73 50 19 47

Danse Biodynamique :

Le mardi (2 fois par mois) de 18h à 20h.
Martine TAYOL - tel: 07 81 81 13 25



Prochaines collectes :

En décembre :

- Le 7 à Meymans
- Le 11 à St Paul les Romans
- Le 18 à Barbières
- Les 28 et 29 à St-Marcellin

En Janvier :

- Le 6 à Pont en Royans
- Le 7 à St-Hilaire du Rosier
- Le 13 à St-Just de Claix
- Le 15 à St-Jean en Royans
- Le 29 à Hostun et à Chatte

En bref

Incivilité encore !!

Divers déchets ont été jetés sur le côté le long du chemin des Pises alors que les containers se trouvent tout juste à 200 m.

Bien que sa tâche soit toute autre, c'est Denis qui a du se charger de les ramasser.



Pour que notre commune ne soit pas en dehors de la devise :

« Dans le Royans, on jette intelligent » ;

Alors déposons **tous** nos déchets dans les containers des Points d'Apport Volontaire.



Espace détente

D'un mot à l'autre

En changeant une seule lettre, inscrivez un nouveau mot au-dessous du premier, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Pour vous aider, certaines lettres des mots à trouver sont déjà en place.

P	A	N	D	A
P				A
C				A
C				E
N				E
C				E
C	R	A	V	E

Solution des jeux n°12

C	H	O	C	S	P	A	B	D							
A	A	I	C	T	U	S	E	N	N	U	A	G	E	R	
C	A	L	T	E	R	O	U	N							
O	L	A	I	R	E	R	S	U	R	C	R	O	I	T	
N	I	O	R	T	E	E	A	B	I						
	W	I	T	A	N	T	A	M	U	S	E	R			
T	H	E	N	O	N	N	T	E	O	E					
E	E	N	A	M	E	R	I	S	O	L	E	R			
L	A	N	D	L	D	A	I	M	C	E					
	E	I	C	E	L	I	E	O	T	C					
N	B	M	H	E	L	I	C	O	P	T	E	R	E		
L	A	T	I	N	O	I	L	T	E	O					
S	N	N	A	P	P	E	R	O	N	H	O	T	E		
P	I	R	E	A	S	S	N	U	A						
L	I	F						V	I	N	C	A			
A	L	E	S	R	O	U	T	A	R	D	E	S	E	T	
B	E	C	E	J	F	R									
A	R	U	B	A	G	L	I	E	A	S	T	A	I	R	E

La recette de l'Echo

Terrine de Saint-Jacques, saumon et crevettes à la crème citronnée (6-8 personnes)

Préparation la veille : 20 mn

Cuisson : 30 à 40 mn / th 5-6

Ingrédients :

400 g de crevettes roses décortiquées - 150 g de noix de Saint-Jacques - 400 g de saumon frais
2 blancs d'œufs - 30 cl de crème liquide entière
6 c à s de crème fraîche épaisse
6 c à s d'herbes ciselées mélangées (coriandre, ciboulette, aneth) - 1 citron - Sel, poivre

Préparation :

Couper en dés la moitié du saumon, toutes les noix de Saint-Jacques et les crevettes.

Dans un robot mettre l'autre moitié du saumon, les blancs d'œufs, sel et poivre. Mixer par impulsions brèves.

Verser dans un saladier. Ajouter la crème liquide, les dés de saumon, de Saint-Jacques, de crevettes et les herbes. Vérifier l'assaisonnement. Verser dans un moule à cake antiadhésif.

Cuire au bain-marie dans un four préchauffé à 160° pendant 40 mn (adapter suivant le four).

Laisser refroidir et réfrigérer 24 h.

Pour accompagner, mélanger la crème fraîche avec le jus du citron, sel et poivre.

7	2	5	4	8	1	9	3	6
8	9	6	7	5	3	4	2	1
1	4	3	9	2	6	8	5	7
6	8	9	1	4	5	3	7	2
3	1	4	6	7	2	5	9	8
2	5	7	3	9	8	1	6	4
5	6	1	8	3	7	2	4	9
9	7	2	5	1	4	6	8	3
4	3	8	2	6	9	7	1	5

Si vous souhaitez recevoir les prochaines éditions de l'Echo par mail, merci de nous communiquer votre adresse : contact.echosaintthomas@gmail.com